Débat sur la loi H.P.S.T., dite loi Bachelot Quels Services de Santé voulons nous?

L'Intersyndicale du Pays de Redon (CFDT,CGT,FSU) à laquelle s'associent le Comité de Promotion de l'Hôpital de Redon et l'association "Soins accessibles à Tous", vous invitent à participer à:

une Conférence-Débat le mercredi 26 mai à 20h à la salle de la Mutuelle des Pays de Vilaine,13 rue des Douves à REDON.

Savons nous encore que le <u>Droit à la santé est inscrit dans la Constitution française</u>? Or, chacun le constate:

- augmentation des cotisations sociales et maladie.
- médicaments et soins de moins en moins remboursés.
- hausse des franchises
- offres de soins en déficit

Nous pensons qu'une vraie politique de Santé publique peut relever le défi du droit à la Santé pour tous.

Quel est le sens de la réforme que le gouvernement met en oeuvre?

Rationaliser les structures de soins pour réduire le coût global de la Santé tout en améliorant l'offre de soins? Est- ce que les Agences Régionales de Santé peuvent améliorer l'efficacité des structures de soin?

Dans le même temps, les assurances privées nous sollicitent pour souscrire leurs contrats et les cliniques privées proposent leurs services (pour ceux qui en ont les moyens).

Cette réforme est elle la seule possible? Quelles alternatives proposer?

Animeront la Conférence:

- Patrick Dubreil, médecin généraliste sur le pays de Chateaubriant et président du Syndicat de la Médecine Générale:voir l'analyse du syndicat SMG sur la loi H.P.S.T.
- Jean-Pierre Escaffre, maître de conférence de sciences de gestion à l'Institut de Formation Supérieure d'Informatique et de Communication à l'Université de Rennes 1. à lire:son analyse des réformes libérales de l'Université et de l'Hôpital public
- **François Astolfit**, inspecteur D.R.A.S.S, responsable C.G.T.: lire <u>l'analyse critique de la mise en oeuvre des Agences Régionales de Santé (A.R.S.)</u>
- Un responsable santé CFDT: lire <u>l'analyse de la loi H.P.S.T de la CFDT</u>
- Roger Morazin, maire de La Chapellle-Bouexic, président de l'association "soins accesibles à tous" du "sud 35, qui recense les besoins et les préoccupations des habitants en la matière pour les porter en particulier à l'Agence Régionale de Santé (qui a autorité sur l'offre de soins et de la prise en charge du médico-social dans les territoires.